

BEPA

Option : Activités Hippiques

Spécialité : Soigneur Aide Animateur

- **Objectifs de la formation.**

- Devenir salarié employé dans des centres de loisirs équestres (Sport et Tourisme), dans des élevages et haras et dans tous secteurs de la valorisation des équidés (y compris écuries de concours).

- **Conditions d'admission.**

- Etre âgé(e) de 15 à 25 ans, et sortir de 3^{ème},
- Avoir au minimum le niveau CEP1 - Capacité Equestre Professionnel 1,
- Avoir les pré-requis nécessaires,
- Avoir un niveau d'équitation suffisant et satisfaire au test d'aptitude physique à cheval,
- Justifier d'un contrat d'apprentissage, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Etre en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur.

- **Modalités d'inscription.**

- Remplir et renvoyer le dossier de pré inscription.

A noter : Après étude de votre dossier scolaire, une convocation vous parviendra pour le test d'équitation (mai-juin). A l'issue de ce test, si le niveau requis n'est pas atteint, il sera proposé au candidat une inscription en CAPA.

- **Organisation de la formation.**

La durée de la formation est de 1 200 heures sur 2 ans, possibilité de parcours individualisé en fonction du cursus précédent.

Le contrat d'apprentissage peut débuter dès le mois de juillet de la première année de formation.
Le 1^{er} regroupement au C.F.A a lieu en septembre.

La formation annuelle se répartit comme suit :

- **Entreprise** : 30 semaines + 5 semaines de congés payés,
- **CFA** : 17 semaines soit 600 heures de formation générale et technologique avec une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.

La semaine de cours commence le lundi à 10h45 et se termine le vendredi à 15h00. La relation C.F.A./Entreprise/Famille est assurée par :

- **Le formateur-tuteur de l'apprenti** : Celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an minimum,
- **Le livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation.

- **Contenu de la formation sur les 2 années.**

Modules d'enseignement généraux	
G 1 – Expression- Communication et Pratique de la langue française	153 h
G 2 – Anglais	119 h
G 3 – Le corps et les activités physiques	85 h
G 4 – Vie Sociale Civique et Culturelle	51 h
G 5 – Initiation à la vie contemporaine	85 h
G 6 – Mathématiques et traitements de données	153 h
Total heures	646 h

Modules du secteur professionnel	
S 1 – Filière Cheval	65 h
S 2 – La matière et le vivant	95 h
S 3 – Connaissance du Cheval	60 h
Total heures	220 h

Modules de l'option	
P 1 – Fonctionnement d'un système d'entraînement	132 h
P 2 – Valorisation du Cheval	134 h
-	
MIL - Organisation d'une manifestation sportive	34 h
MAR - Module d'Adaptation Régionale	34 h
Total heures	334 h

*Horaires indicatifs

- **Obtention du diplôme.**

L'examen est obtenu pour :

- ◆ 50 % en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF)
- ◆ 50 % en épreuve de fin de cycle (épreuve écrite - soutenance du rapport préparé pendant la formation - épreuve de Pratique Professionnelle Explicitée).

- **Poursuite d'études.**

Dans le cadre de la filière cheval il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- ➔ Un Brevet Professionnel "Responsable d'Exploitation Agricole" (BPREA) en 2 ans spécialité élevage du cheval de compétition
 - ➔ Un baccalauréat professionnel "Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole" (C.G.E.A.) Production du cheval et Productions Animales
 - ➔ Un Brevet Professionnel JEPS – Jeunesse Education Populaire Sports- Activités équestres
- Ces diplômes délivrent la capacité professionnelle et donnent accès à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) et prêts bonifiés.
- ➔ Ouverture sur l'Europe : l'Etablissement propose un placement et un suivi des jeunes en situation post-diplôme dans un pays européen (contrat de travail de 6 à 12 mois)